



## REUNION DU CCE 30 janvier 2014 La CGT vous informe

**ITM LOGISTIQUE**  
**ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

### INTERESSEMENT 2013

Le coût colis national est atteint soit 2 % pour tous les salariés.

La CGT a demandé un fort supplément d'intéressement car de nombreuses bases secs se retrouvent avec une diminution de leur intéressement du fait du retard de la mise en place de la préparation vocale et de la centralisation des gammes.

Pas de réponse de la direction !

La CGT renouvelle sa demande de 14<sup>ème</sup> mois en remplacement de l'intéressement pour 2014.



### PLAN DE TRANSFORMATION LOGISTIQUE (PTL)

Le calendrier de la procédure du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) suite à la deuxième phase du PTL a été communiqué. La réunion qui informera le CCE de tous les transferts, fermetures et créations de bases (Bourges, Avion, Saint Quentin Fallavier, Brignole 2...) et de tous les nouveaux projets technologiques (automatisation...) aura lieu le 5 mars 2014. **Il peut y avoir encore de nouvelles annonces en mars.**

Tous les CHS CT devront nommer 3 membres susceptibles de participer à une **nouvelle instance de coordination nationale des CHS CT** qui sera consultée sur les conditions de travail sur les projets nationaux lors de la procédure PSE.

La direction veut mettre la procédure sur 3 mois alors que la loi la prévoit sur 4 mois. Pour la CGT, il est hors question de bâcler la procédure du fait des congés, il est possible de rallonger les délais par accord. On peut très bien finaliser la procédure à l'automne car les projets seront pour les années à venir.

**Pourquoi est-elle si pressée ?**

### CONSTITUTION DU CCE

La direction n'ayant pas voulu reconduire l'accord du CCE d'ITM Lai de 2010. C'est la Direction du Travail d'Evry (DIRECCTE) qui a tranché le désaccord en fixant la répartition des représentants titulaires et suppléants de chaque établissement.

La base de Bressols, étant une base ayant le plus d'employés, se retrouve sans élu CCE du collège employés du fait que la Direccte a attribué seulement un siège d'agent de maîtrise. Sans candidat agent de maîtrise, elle se retrouve carrément sans élu au CCE.

La CGT a demandé de pouvoir négocier un accord unanime afin que la base de Bressols puisse avoir un représentant employé au CCE. La CGC avait aussi une demande similaire pour l'EIT.

**La direction a catégoriquement refusé, idem pour plusieurs Organisations Syndicales.**

**Les seuls recours sont le tribunal administratif ou le ministère du travail : affaire à suivre !**

Suite aux élections dans les CE, La CGT a 6 titulaires, 3 suppléants, CFDT : 6 titulaires et 6 suppléants Fo : 4 titulaires, 2 suppléants, La CFTC : 4 suppléants, UNSA : 1 suppléant, La CGC a 2 titulaires et les membres élus des CE sans étiquette ont 1 titulaire et 1 suppléant.



### BUREAU DU CCE

Thierry Nuttin, **élu CGT de Lorient** a été reconduit à son poste de secrétaire à l'unanimité des membres moins une abstention. Le secrétaire adjoint sortant, élu FO de Roulet, est également réélu. Le représentant CFDT du CE de Lectoure a été élu trésorier du CCE.

### REGLEMENT INTERIEUR DU CCE

La direction a dénoncé le règlement intérieur du CCE, pour diminuer une fois de plus, les droits des membres du CCE. Le CCE va devoir encore perdre beaucoup de temps à négocier pour garder un minimum de droits afin de travailler correctement.

*Ce tract est sur le blog de la Cgt Inter-marché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/>*

Tréville, le 31 janvier 2014